

chances d'augmenter les exportations en provenance du Royaume-Uni vers le Canada.

En ce qui concerne les échanges entre le Canada et les États-Unis, le Canada a un solde déficitaire. Le Royaume-Uni, par ailleurs, présente un déficit de sa balance des paiements avec le Canada et j'ai la conviction que la politique du gouvernement devrait tendre à réduire ce déficit. Plus nous pourrions importer en provenance du Royaume-Uni, plus nous pourrions exporter vers le Royaume-Uni. C'est pourquoi je suis très troublé de constater que la politique du gouvernement canadien favorise les exportations en provenance des États-Unis vers le Canada et, d'une certaine manière, prive le Royaume-Uni du droit d'exporter au Canada.

J'ai eu l'occasion et le privilège de passer la première semaine de juillet à Sheffield, en Angleterre, et j'y ai visité plusieurs grandes aciéries locales. J'ai rencontré des membres du parlement et des conseillers qui partageaient mes vues, mais j'ai aussi rencontré plusieurs des potentats de l'industrie. J'ai visité deux des plus grandes aciéries de Sheffield accompagné de deux de ces dirigeants industriels, l'un, président du conseil d'administration et l'autre, directeur de l'exploitation. Ils étaient très heureux, m'ont-ils dit, car le jour même, ils avaient reçu des États-Unis une deuxième importante commande d'acier servant à la fabrication d'automobiles. Je leur ai demandé, évidemment, combien d'acier ils exportaient au Canada à cette fin, comme nous avons une importante industrie automobile. Ils m'ont dit qu'ils n'en exportaient pas. Je leur ai ensuite demandé pourquoi ils ne vendaient pas d'acier au Canada. Ils m'ont répondu que notre gouvernement ayant conclu un accord sur l'automobile avec les États-Unis, le Royaume-Uni ne pouvait vendre d'acier pour la fabrication d'automobiles au Canada. Comme j'exigeais plus de précisions, ils ont répliqué: «Nous pouvons et nous voulons vendre au Canada de l'acier pour la fabrication d'automobiles, avec un rabais de 12 à 15 p. 100 par rapport à nos prix aux États-Unis, à un prix inférieur au prix prévu dans le deuxième contrat important que nous venons le conclure avec la société *Ford* des États-Unis, mais le gouvernement canadien, par son accord automobile, nous empêche de vendre quoi que ce soit à l'industrie automobile du Canada.»

Le ministre du Commerce peut hocher la tête, mais ce renseignement m'a été fourni directement à Sheffield par des hommes qui sont certainement au courant de la situation. Lorsque la Chambre a été saisie de l'Accord canado-américain sur l'automobile, je suis persuadé que personne d'entre nous ne se rendait compte de la situation, c'est-à-dire que

le Royaume-Uni ne pouvait vendre à l'industrie canadienne de l'acier servant à la fabrication d'automobiles.

Je répète au ministre qui connaît le Parlement et l'administration commerciale et qui, bien qu'il n'ait pas siégé ici durant un certain temps, a été associé à la finance et à la grande industrie, que ces renseignements m'ont été fournis à Sheffield par deux des dirigeants de l'industrie de l'acier. Je crois avoir non seulement le droit mais le devoir de demander au ministre des précisions à ce sujet et si la situation est bien comme je l'ai décrite, il devrait alors expliquer cette trahison du Royaume-Uni.

Il y a d'autres éléments que je voudrais mentionner. Il est vrai qu'ils relèvent du ministère du Revenu national et des Douanes, mais le ministre du Commerce a un intérêt de premier ordre dans le commerce et si nos restrictions fiscales et douanières nuisent à l'industrie sidérurgique du Royaume-Uni, le ministre pourrait peut-être faire quelque chose à ce sujet.

• (12.20 p.m.)

Permettez-moi de reparler des entretiens que j'ai eus au cours de ma visite à Sheffield qui est le centre des aciers très spéciaux. Je me suis entretenu, à sa demande, avec le président d'une société qui existe depuis près de deux siècles, parce qu'il s'intéressait aux échanges avec le Canada. Cette société se spécialise dans la fabrication de pièces d'outillage agricole, de limes, de scies et des faux et ainsi de suite. La société fait peu affaires avec le Canada et j'ai demandé pourquoi. Le président m'a dit: «Votre Parlement et votre gouvernement préfèrent accorder aux États-Unis le droit d'exporter au Canada, et non pas à nous du Royaume-Uni». Je lui ai demandé s'il voudrait bien m'en faire part par écrit, ce qu'il a fait, et j'ai la correspondance en main s'il y a quelque doute.

Monsieur le président, quelle est la situation? Je crois savoir, et au Royaume-Uni on croit aussi savoir qu'il n'y a qu'une entreprise canadienne qui fabrique de l'acier spécial de haute qualité servant à la production de pièces d'outillage, de scies, de faux et le reste. Elle fabrique ces pièces pour son propre usage. Les autres sociétés qui ont besoin d'outillage agricole et de pièces les importent des États-Unis.

Monsieur le président, les règlements du gouvernement forcent les sociétés à agir ainsi. Les fabricants américains peuvent fixer les prix pour un an. Les frais de transport leur permettent d'établir les prix sur une base annuelle. Les exportations du Royaume-Uni sont envoyées par mer pendant que la voie